

tranquillement efficace au sein des Nations Unies pour hâter le processus de décolonisation en Afrique australe; déjà en 1972, le gouvernement canadien s'était montré prompt à accueillir en grand nombre les victimes du racisme d'Idi Amin. Enfin, en dépit d'une grande lassitude, le Canada continue de prêter assistance aux pays du Tiers monde en apportant régulièrement aux Nations Unies une aide précieuse pour ses opérations de maintien de la paix.

Les réticences du Canada à répondre aux aspirations légitimes du Tiers monde se font néanmoins de plus en plus évidentes et embarrassantes. En effet, la proportion du PNB consacrée à l'aide au développement tombait en 1976 à moins de 0,5 p. cent, tandis que le gouvernement décidait en 1978, dans le cadre de sa politique d'austérité, d'annuler l'augmentation prévue pour l'année suivante. Le Canada s'est fait longtemps prier avant d'instaurer un système généralisé de préférences destiné à avantager les exportations des pays moins développés. Le contingentement imposé en 1976 à nos importations de textiles et de vêtements était par ailleurs directement contraire aux engagements pris par le Canada en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial. En dépit de son appui tardif à la constitution d'un fonds régulateur destiné à amortir les fluctuations des prix des produits de base, le Canada s'est créé, au sein de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, une réputation bien méritée de mesquinerie par son opposition à toutes réformes du système monétaire international susceptibles d'avantager les pays moins développés (PMD). Enfin, l'influence exceptionnelle exercée par le Canada à la Conférence sur le droit de la mer a contribué à faire avorter les propositions dites du «patrimoine commun» qui auraient permis d'effectuer un transfert de ressources vraiment important vers les plus démunis.

### Promesses et réalisations

Comment expliquer cette divergence entre les promesses et les réalisations du Canada face à la demande croissante de justice dans le monde? Si l'on suppose, comme il est vraisemblable, que le souci manifesté par M. Trudeau est authentique, il est regrettable qu'il ne soit pas l'autocrate qu'on nous dépeint si souvent au Parlement et dans les médias. A la vérité, dans sa conduite des affaires du Cabinet, il est probablement le premier ministre le plus conciliant que le Canada ait jamais eu. Il est certain en tout cas que, pour ce qui est des affaires du Tiers monde, les fonctionnaires et les ministres agissent en règle

générale comme s'ils ne devaient guère tenir compte de ses déclarations. Étant donné qu'ils perçoivent la participation du Canada au développement international comme relevant essentiellement de l'altruisme ou du sens moral et ne présentant aucun intérêt vital pour le Canada, ils n'accordent qu'une faible priorité à la solution des problèmes du Tiers monde. Si leur diagnostic semble radical, les politiques qu'ils prescrivent demeurent néanmoins conservatrices.

Telle est la déprimante conclusion qu'il faut tirer des réponses données par près de 300 ministres, députés et hauts fonctionnaires à 35 questions portant sur le Tiers monde au cours d'entrevues menées par R. B. Byers, David Leyton-Brown et l'auteur dans le cadre d'une étude de l'image internationale du Canada, exposée dans le numéro de l'été de 1977 de *l'International Journal*.

Dans les hautes sphères de la politique étrangère du Canada, on admet volontiers que la dichotomie entre pays riches et pays pauvres constitue la menace la plus grave à la stabilité et à la paix, et on se montre tout disposé à augmenter le budget d'aide canadien. L'aide, cependant, n'est jamais que ce que certains, et notamment Lester Pearson, ont qualifié d'«option douce». Quoiqu'elle soit toujours utile, elle peut à peine suffire à amorcer les changements structurels qui s'imposent si l'on veut réduire la dépendance et la pauvreté du Tiers monde. Mais dès qu'il est question de réformes plus importantes, particulièrement celles qui impliquent des sacrifices sur le plan politique, les artisans de notre politique étrangère changent de ton. Ainsi, ceux que nous avons interrogés se sont opposés, dans une proportion de 2 à 1, à l'abolition rapide des tarifs sur les importations en provenance des pays en développement. Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer le problème le plus important auquel doit faire face la politique étrangère du Canada, moins du dixième d'entre eux ont cité une question liée au Tiers monde. De même, invités à classer par ordre d'importance les six grands thèmes traités dans *Politique étrangère au service des Canadiens* (la profession de foi du gouvernement Trudeau parue en 1970), ils n'ont placé «la justice sociale» — sujet englobant la redistribution des richesses et l'égalité raciale — qu'au cinquième rang, bien après «la paix et la sécurité», «la souveraineté et l'indépendance», «la croissance économique» et «la qualité de la vie».

Une autre enquête sur les priorités du ministère des Affaires extérieures en matière de politique étrangère, menée par les